

**5ÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU  
CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE**

**26 juin 2024 – 19h00  
Centre communautaire du Jardin, salle 106  
4225 rue des Roses, Québec**

**ÉTAIENT PRÉSENTS(ES) :**

M. Benoît Gosselin	Président
Mme Chantale Coulombe	Vice-présidente
M. Émile Grégoire	Secrétaire
Mme Lison Boulanger	Administratrice
M. Moussa Diarso	Administrateur
M. Éric Rouillard	Administrateur
M. Marc Auger	Administrateur

**ÉTAIENT ABSENTS(ES) :**

Mme Sonia Tchuembou	Trésorière
Mme Kimberly Lalonde-Bélanger	Administratrice

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS(ES) :**

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
Mme Renée Poulin	Secrétaire de soutien
M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts, Arrondissement de Charlesbourg
M. Frank Tremblay	Assistant de M. Éric Ralph Mercier
Mme Marie-Pierre Boucher	Conseillère municipale, district Louis XIV, Arrondissement de Charlesbourg
M. Alain Benoît	Assistant de Mme Marie-Pierre Boucher

Deux (2) citoyens assistent à cette assemblée.

**IL Y A QUORUM**

## ORDRE DU JOUR

### 5<sup>ème</sup> assemblée ordinaire du Conseil de quartier d'Orsainville

1. Ouverture de l'assemblée .....19h00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour .....19h02
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 22 mai 2024 .....19h05
4. Suivi au procès-verbal .....19h10
5. Dossiers du Conseil de quartier .....19h25
  - Comité environnement
  - Comité mobilité
  - Consultation sur l'avenir d'une partie du site de l'ancien Jardin zoologique du Québec
6. Période d'intervention des conseillers municipaux.....20h05
7. Période de questions commentaires des citoyens .....20h20
8. Correspondance et trésorerie .....20h35
  - Paiement de la secrétaire de soutien
9. Divers .....20h40
  - Point de restitution et d'information
  - Sondages 311
  - Nouvelle réglementation des piscines privées
  - Dates d'ouverture des piscines municipales
  - Activités estivales
10. Levée de l'assemblée .....21h00

Note : L'horaire et à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions.

M. Benoît Gosselin  
Président

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Benoît Gosselin souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette 5<sup>ème</sup> assemblée du Conseil de quartier d'Orsainville.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Gosselin fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR UNE PROPOSITION DE M. ÉRIC ROUILLARD, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ**

## 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 22 MAI 2024

La nomination de Mme Sonia Tchuembou se fera à l'assemblée ordinaire de septembre, compte tenu de son absence.

### **CQO-24-CA-022**

SUR UNE PROPOSITION DE M. ÉMILE GRÉGOIRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la 4<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 22 mai 2024 tel que modifié.

**ADOPTÉ**

## 4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

### 4.1 – Table de quartier

Le suivi sur l'état de la Table de quartier est reporté à la prochaine assemblée ordinaire. La Table de quartier a tenu deux rencontres dans les deux dernières années.

### 4.2 – Enjeux reliés à la vitesse des automobiles

Les stèles de vitesse recueillent des données sur la vitesse des automobiles qui servent à cibler les interventions. Il est possible d'adopter des résolutions pour demander la pose d'une stèle. Les stèles enregistrent les vitesses dans les deux directions.

M. Éric Ralph Mercier fait part de son intervention pour l'installation d'une stèle de vitesse sur la rue des Thuyas et une surveillance policière accrue sur la rue des

Thuyas. Cette intervention faisait suite à des plaintes de citoyens par rapport à la vitesse et la sécurité du parc des Thuyas.

#### 4.3 – Place éphémère

Le suivi sur la place éphémère est reporté à la prochaine rencontre. Il y a une place éphémère avec Brio Loisirs qui effectue des activités de façon sporadique en collaboration avec des organismes de Charlesbourg.

#### 4.4 – Les matières résiduelles

Le Conseil de quartier doit adopter une résolution pour participer au Comité de vigilance des matières résiduelles. Des informations à ce propos ont été transmises aux administrateurs.

### **5. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER**

#### 5.1 – Comité Environnement

Une mise à jour et une lettre sur le dossier du phragmite exotique (roseau commun) est lue. Elle fait suite aux résolutions CQO-23-CA-022 « La gestion différenciée de la végétation » et CQO-23-CA-023, devenue la CQO-23-CA-050 « l'éradication d'une zone de phragmite exotique ». La lettre est recopiée à l'Annexe I.

Des photos prises en 2023 et 2024 sont présentés pour montre l'évolution de la situation.

#### 5.2 – Comité Mobilité

Le comité mobilité a tenu sa première rencontre le 10 juin dernier.

Un inventaire a été effectué sur ce qui a été entendu, des demandes émises par les citoyens du quartier afin de prioriser les actions du Comité et s'orienter pour les insérer dans le plan d'action. Le Comité se veut être les yeux du quartier pour faire part des problématiques à la Ville.

Le comité veut aussi décrire sa vision de la mobilité en banlieue. Cette vision devra se pencher sur la cohabitation des piétons, des vélos, du transport en commun et de l'automobile dans un contexte de banlieue et de croissance démographique.

Un élément important constaté durant la rencontre est la problématique du trafic de transit, c'est-à-dire le trafic provoqué par des automobilistes qui évitent des intersections problématiques en empruntant des secteurs résidentiels.

Deux résolutions ont émané de cette rencontre.

**CQO-24-CA-023 Demande d'intervention concernant la vitesse sur la rue des Cyprès**

CONSIDÉRANT que plusieurs résidents nous ont rapporté une situation très problématique de vitesse élevée et de transit de véhicule sur la rue des Cyprès.

CONSIDÉRANT que c'est un enjeu de sécurité pour les piétons et les cyclistes car cette rue dessert, entre autres, l'École secondaire Des Sentiers.

CONSIDÉRANT que c'est une rue à haut débit aux heures de pointes et qu'il n'y a qu'un seul trottoir, côté nord, sur la majorité de la longueur de la rue.

CONSIDÉRANT qu'il y a peu d'espace pour la circulation des vélos et que beaucoup d'adolescents roulent sur cette rue pour se rendre à l'École secondaire Des Sentiers.

CONSIDÉRANT que l'aménagement de cette rue mériterait d'être mise à niveau.

SUR UNE PROPOSITION DE BENOIT GOSSELIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE:

Demande l'intervention de la Ville de Québec pour l'implantation de mesures de modération de la vitesse des véhicules.

Suggère l'implantation de solutions éprouvées ailleurs dans la ville, telles que : balise au centre de la chaussée, brigadiers statiques, intersections surélevées, stèle radar avec indication de la vitesse, marquage sur la chaussée, etc.

Demande une surveillance policière accrue.

Offre à la ville de Québec sa pleine et entière collaboration ainsi que sa connaissance du terrain pour favoriser l'implantation de solutions pour la modération de la vitesse des véhicules sur son territoire et pour la mobilité sécuritaire pour tous.

**ADOPTÉ**

**CQO-24-CA-024 Demande d'intervention concernant la vitesse sur l'avenue Des Platanes**

CONSIDÉRANT que plusieurs résidents nous ont rapporté une situation très problématique de haute vitesse et de transit des véhicules sur l'avenue des Platanes.

CONSIDÉRANT que c'est un enjeu de sécurité pour les piétons et les cyclistes car cette rue dessert, entre autres deux parcs ainsi que trois écoles primaires (École Freinet - bâtiment des Loutres, École du Cap-Soleil et École Chabot.

CONSIDÉRANT que c'est une rue à très haut débit aux heures de pointes dont une forte proportion de véhicules en transit qui évitent le boulevard Henri-Bourassa.

CONSIDÉRANT que c'est un itinéraire privilégié pour les cyclistes des tous âges car il y a une bande cyclable des deux côtés sur presque toute la longueur de cette avenue.

CONSIDÉRANT que malgré les bandes cyclables, la largeur de la rue est encore excessive, surtout la section entre les rues des Pâquerettes et des Loutres et que cette largeur favorise des vitesses élevées.

CONSIDÉRANT que c'est une rue avec beaucoup de segments très droits et que les distances entre les arrêts sont parfois très longues et que ce sont aussi des facteurs qui favorisent les vitesses élevées.

CONSIDÉRANT que l'aménagement de cette rue mériterait d'être mise à niveau.

**SUR UNE PROPOSITION DE LISON BOULANGER, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE:**

Demande l'intervention de la Ville de Québec pour l'implantation de mesures de modération de la vitesse des véhicules.

Suggère l'implantation de solutions éprouvées ailleurs dans la ville, telles que : balise au centre de la chaussée, brigadiers statiques, intersections surélevées, stèle radar avec indication de la vitesse, marquage sur la chaussée, etc.

Recommande l'implantation d'un corridor Vélo cité sur cette rue.

Demande une surveillance policière accrue.

Demande à la Ville de Québec d'évaluer la faisabilité d'implanter une intersection de type « En diagonale » à l'intersection de l'avenue des Platanes et de la rue des Pâquerettes afin de limiter le trafic de transit dans le quartier.

Offre à la Ville de Québec sa pleine et entière collaboration ainsi que sa connaissance du terrain pour favoriser l'implantation de solutions pour la modération de la vitesse des véhicules sur son territoire et pour la mobilité sécuritaire pour tous.

### **ADOPTÉ**

L'éducation des cyclistes et des automobilistes par rapport aux règlements de sécurité routière et à la cohabitation serait nécessaire. Il existe déjà des brigades à cet effet ainsi que des interventions spécifiques du SPVQ.

Le marquage excessif sur les routes pourrait rendre la conduite plus difficile, notamment pour les aînés.

Concernant le dossier d'interdiction de stationnement sur la rue des Bouvreuils, Mme Marie-Pierre Boucher répond qu'elle est déjà en discussion avec le résident.

### 5.3 – Consultation sur le zoo

Suite au démantèlement de la serre indo-australienne en janvier 2022, la Ville s'est engagée avec le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries de redonner l'accès au terrain à la population. Une [consultation](#) est présentement en cours pour déterminer l'aménagement à réaliser sur le terrain.

Il y a deux périodes pour la collecte d'idées. La période actuelle débute le 26 juin et se termine le 24 août 2024. Elle fait suite à consultation interne du Centre de services scolaire. Toutes les propositions doivent être cohérentes avec la mission pédagogique des écoles.

### **Action**

Mme Chantale Coulombe procédera à la création d'un comité sur ce sujet pour rédiger un document et Mme Lison Boulanger se propose de l'assister. Le Conseil de quartier des Jésuites s'est montré intéressé à y participer.

## **6. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

### 6.1 – Programmation estivale

Mme Marie-Pierre Boucher mentionne que la [programmation estivale](#) sera transmise aux citoyens par la poste via le Bulletin Ma Ville. À Charlesbourg, il y a environ 30 activités qui sont planifiées sur neuf sites.

### 6.2 – Travaux dans les rues du quartier d'Orsainville

M. Éric Ralph Mercier mentionne que la Ville a réalisé des travaux préventifs et a beaucoup investi dans le système d'aqueduc et de prises d'eau afin d'éviter des surprises désagréables.

### 6.3 – Événement « Reconnaissance »

M. Éric Ralph Mercier tient à remercier les administrateurs du Conseil de quartier qui étaient présents à l'événement « Reconnaissance » le 20 juin dernier pour les conseils de quartier de la Ville de Québec. L'implication du Conseil de quartier est importante pour la Ville.

### 6.4 – Mention d'honneur pour M. Ralph Mercier

M. Éric Ralph Mercier mentionne que le nom de son père, Ralph Mercier, ancien maire de Charlesbourg, sera donné au Centre communautaire et culturel de Charlesbourg. Cette proposition a été adoptée au Conseil de Ville et une inauguration plus formelle aura lieu l'an prochain. Il s'agit de l'ancien hôtel de ville de Charlesbourg qui possède une grande importance architecturale.

Les administrateurs du Conseil d'administration et les citoyens présents lui adressent leurs félicitations.

### 6.5 – Activités pour les citoyens

À l'occasion de la fête de la Ville de Québec, le 3 juillet prochain, plusieurs activités sont prévues à l'hôtel de ville ainsi qu'au Parc Jean-Béliveau.

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS**

Aucune question ou commentaire n'a été apporté.

## 8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

### **CQO-24-CA-025**

SUR UNE PROPOSITION DE M. ÉMILE GRÉGOIRE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier d'Orsainville défraie un montant de 95.00 \$ à l'attention de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de la 5<sup>e</sup> assemblée ordinaire.

**ADOPTÉ**

### **CQO-24-CA-026**

SUR UNE PROPOSITION D'ÉMILE GRÉGOIRE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier d'Orsainville défraie un montant de 26.39 \$ à l'attention de M. Benoît Gosselin et 164.96 \$ à l'attention de Mme Chantale Coulombe pour l'activité tenue à l'assemblée générale annuelle.

**ADOPTÉ**

## 9. DIVERS

### 9.1 – Communiqué sur l'annonce sur le tramway

Un regroupement de mobilisation des conseils de quartier a fait des communications suite au dépôt du Plan Circuit intégré de transport express de CDPQ Infra. Ces communications ont été coordonnées via Facebook et le Conseil de quartier d'Orsainville n'a pas eu le temps de prendre position.

### 9.2 – Activités estivales

Les administrateurs sont invités à se présenter aux activités estivales du quartier. Une discussion sur Messenger sera créée à cet effet.

### 9.3 – Sondage sur le service 311.

Lors d'une requête au 311, le sondage envoyé par la suite ne précise pas pour quelle demande il concerne. Il serait intéressant de le spécifier afin d'écrire des commentaires appropriés.

**Action**

M. Éric Ralph Mercier prend le commentaire en note.

**9.4 – Règlement sur les piscines privées**

Des citoyens rapportent que la nouvelle réglementation sur la sécurité des piscines n'est pas claire et que les inspecteurs de la Ville donnent des informations contradictoires.

**9.5 – Date d'ouverture des piscines municipales**

Durant les récentes canicules, plusieurs piscines étaient toujours fermées car les employés sont majoritairement des étudiants dont l'année scolaire n'était pas terminée.

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Benoît Gosselin lève l'assemblée à 20 h 55.

*SIGNÉ*

*SIGNÉ*

-----  
M. Benoît Gosselin, président

-----  
M. Émile Grégoire, secrétaire

**Liste des résolutions adoptées au procès-  
verbal**

<b>N° de la résolution</b>	<b>Objet</b>	<b>Page</b>
CQO-24-CA-022	Adoption de l'ordre du jour.	3
CQO-24-CA-023	Demande d'intervention concernant la vitesse sur la rue des Cyprès	5
CQO-24-CA-024	Demande d'intervention concernant la vitesse sur l'avenue Des Platanes	6
CQO-24-CA-025	Paiement de la secrétaire de soutien.	9
CQO-24-CA-026	Remboursement pour l'assemblée générale annuelle.	9

## **ANNEXE I. LETTRE DU COMITÉ ENVIRONNEMENT**

Suite au refus de nos deux résolutions, nous avons interpellé Hydro-Québec directement par écrit et à la Ville par résolution. On a fait un grand bout de chemin avec Hydro-Québec, mais à un certain moment donné, elle nous revient en disant que la Ville avait déjà refusé (suite à la première résolution).

La réponse était que ce roseau commun n'était pas destructeur pour leurs installations et que rien ne serait fait. Leur réponse n'est pas crédible lorsqu'on regarde leur plan stratégique sur la biodiversité et également comme ils ont fait sur la rue Pierre-Guertin où il n'y avait aucun danger pour leurs installations. Ce n'était que du gazon.

Avec la Ville, ils ont embelli ce quartier et bien d'autres pour que les citoyens s'y rendent pour profiter de la nature. On aurait aimé avoir une meilleure collaboration des répondants de la Ville. Il n'y a eu aucune visite sur le site pour voir ce qui aurait pu être fait à moindre coût. Simultanément, de l'autre côté de la rivière, nous demandions de créer un espace vert accessible et agréable avec des sentiers à même leur section boisée pour y circuler. Longer le ruisseau de la Savane et fleurir ce terrain ; ce fut un refus catégorique. Car il y a du roseau de l'autre côté de la rivière et Hydro-Québec ne fera rien. La Ville et Hydro-Québec prennent leur décision en concertation et la Ville entretient le site choisi.

Cette réponse est inacceptable pour le Comité, d'autant plus qu'une partie du phragmite a été enlevée à l'automne pour des travaux pour une conduite d'eau potable sous pression. Qu'est-ce que cela aurait été de tout enlever et mettre au point, car il y avait tout l'équipement nécessaire. Vous voulez participer à la biodiversité ? Ce réseau détruit tout sur son passage et rien n'est fait pour en diminuer la propagation. Il enlève la nourriture aux pollinisateurs qui sont en mauvaise position aujourd'hui. Les oiseaux voient la diminution des insectes ; les plantes et flore indigène étouffent et meurent. La faune vivant dans ce secteur disparaît.

Ce qui était un endroit d'exploration pour nos enfants dans le passé, rien n'est possible aujourd'hui. Nos enfants ne peuvent plus jouer dehors dans la nature à proximité et nous voulons que les enfants aillent jouer dehors. Qu'il y a-t-il d'intéressant si la proximité n'est pas au rendez-vous. Actuellement, ce terrain sert de litière à chiens. Comme rien ne se fait, dans 10 ans, vous verrez le désastre que ce roseau aura causé dans nos quartiers, comme partout dans d'autres lieux. Des pesticides seront nécessaires, car nous n'aurons plus rien. L'Ontario le vivait, mais maintenant, elle procède en retard. Elle sera obligée d'agir et cela coûtera une

somme astronomique à la Ville, car vous aurez laissé aller. Il n'y a pas juste les GES dans l'environnement.

En conclusion, le sud-ouest d'Orsainville est en manque flagrant d'espaces verts accessibles. Ce projet aurait pu être un lieu magnifique. Il n'y a pas d'endroits où on peut se promener en paix, tranquille et en méditation. Nous sommes entourés par la rue du Périgord, du boulevard Henri-Bourassa, du boulevard Jean-Talon, tous bruyants et très passants. Les sentiers du Parc des Moulins, le boisé du Lac des Roches, qui en passant ne sont pas dans notre quartier, ou se rendre dans le quartier secteur est, et cela est impensable à pied et rapidement.

Notre rivière du Berger semble sans intérêt pour la Ville, car beaucoup de demandes ont été faites depuis les 15 dernières années ; tout est refusé, que ce soit des résolutions provenant du Conseil de quartier ou de divers autres organismes du quartier.

Pourquoi ? Il n'y a seulement qu'une réponse.

Vous avez une vision de culture urbaine qui vous a rapporté un prix avec l'Union des municipalités du Québec. Mais qu'en est-il pour les sentiers et de la biodiversité au sud-ouest d'Orsainville ? Le Comité a apporté tout ce qui répond à la biodiversité avant votre consultation publique par ses résolutions. Il aurait été intéressant que les responsables de la Ville s'assoient avec Hydro-Québec et nous pour les convaincre du potentiel de ce secteur.

Étant nos conseiller et conseillère municipaux, on leur demande de nous aider à trouver des solutions pour ce fléau (roseau exotique) et embellir notre lieu de vie, avec une vision d'apprentissage et un bien-être pour la santé de ceux qui l'entourent.